

# Eau : interview de Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E

EAU

il y a 1 mois - par Nelly MOUSSU



**“Il existe une fracture entre les zones rurales et urbaines sur la question de l’eau”**

Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E.

La **FP2E**, fédération professionnelle des entreprises de l’eau, regroupe une dizaine de grands groupes et PME assurant la gestion des services d’eau potable et d’assainissement. Objectif : apporter aux élus, associations et citoyens un éclairage sur les métiers de l’eau et les innovations sectorielles. Il y a quelques jours, la fédération a présenté 10 solutions à l’attention des candidats à l’élection présidentielle, en réponse aux **5 grands défis** de la gestion de l’eau qu’elle a identifiés. L’occasion pour Tristan Mathieu, délégué général de la FP2E, de nous plonger au cœur de ces enjeux.

**Vos défis et vos solutions soulignent qu’il existe une fracture territoriale sur la question de l’eau. Quel constat faites-vous ?**

Il existe une fracture entre les zones rurales et urbaines sur la question de l’eau, et notamment sur sa qualité. Dans les petites communes, les non-conformités bactériologiques sont en effet plus nombreuses qu’ailleurs. Ces collectivités sont également moins équipées en nouvelles technologies, faute de budget. C’est pourquoi nous appelons à la création d’un plan de financement en ruralité afin d’améliorer la qualité de service... et en finir avec cette France à deux vitesses !

**L’un des défis de l’eau est l’adaptation des services à la transition écologique. Afin d’atteindre cet objectif, de quelles innovations peuvent s’emparer les collectivités locales et leurs délégataires ?**

Les services publics de l’eau ont évolué, les nouvelles technologies apportant des usages complémentaires à la distribution de l’eau potable et à l’assainissement. Les compteurs intelligents participent aujourd’hui à une meilleure maîtrise des consommations grâce à des alertes sur son smartphone en cas de fuite par exemple. D’autres capteurs, installés sur les réseaux, permettent de faire remonter des informations quant à la qualité de l’eau et sa dégradation potentielle. Toutes les données collectées peuvent être communiquées à d’autres services de la ville et recoupées à d’autres informations telles que la météo. L’intérêt ici est la prévention des inondations : en effet, lorsqu’on anticipe un épisode d’orage, on peut agir sur les vannes des réseaux d’eau usée pour augmenter leur capacité de stockage.

**Concernant ce type d’innovations, la FP2E appelle les collectivités à utiliser leur droit à l’expérimentation. Que voulez-vous dire par là ?**

Les collectivités rencontrent des difficultés à expérimenter, notamment à cause de la réglementation des modèles économiques qui freine le développement d’innovations. Or, l’eau étant un service par nature circulaire, des projets de toute sorte pourraient être menés à partir des eaux usées : l’utilisation des eaux retraitées pour les espaces verts, la récupération de la chaleur, la création de biogaz et biométhane, la production de plastique ou encore de nutriments pour l’agriculture... L’invention de nouveaux modèles économiques et un cadre juridique plus sécurisé pour les collectivités pourraient donner une impulsion à ces innovations, peu développées en France aujourd’hui.